

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Description of subscription types (e.g., 'En ar', 'En av', 'En ad') and their corresponding prices in dollars and cents.

BELLEAU & CIE, administrateurs.

BUREAUX 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Description of advertising rates (e.g., 'Première insertion', 'Autres insertions') and their prices.

Ernest Chouinard, Rédacteur

Discours de l'honorable M. Mercier au banquet national d'hier soir

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Je félicite bien sincèrement les membres du Club national de Montréal du grand succès de ce septième banquet annuel, succès qui prouve leur esprit d'entreprise, leur talent d'organisation et la popularité croissante de leur institution au milieu de nous.

Je vous remercie, monsieur le président, des paroles que vous avez bien voulu m'adresser, paroles trop élogieuses et que je ne mérite certainement pas. Je n'accepte ces éloges, croyez-le bien, que pour mes collègues dans le ministère et la législature, pour tous ces jeunes gens dévoués et intelligents que l'on trouve par milliers dans votre institution et dans les autres du même genre, répandues par toute la province, dont les efforts généraux ont fait pour le succès de notre cause, surtout dans les deux dernières élections de Missisquoi et de l'Assemblée qui se sont terminées par deux victoires si éclatantes. J'accepte aussi ces éloges pour tous les hommes de cœur qui nous ont aidés dans les luttes des dernières années et dont le patriotisme éclairé nous dirigea et nous encouragea dans les difficultés du moment.

Je remercie, en mon nom personnel et au nom du parti, les membres du parlement et particulièrement les hommes politiques des autres provinces qui nous honorent de leur présence ce soir. Nous saluons avec respect tous ces hommes distingués et souhaitons une bienvenue cordiale à ces nobles défenseurs de nos droits politiques.

Nous regrettons tout l'absence de M. Blake, que la maladie a temporairement éloigné de notre pays et nous faisons des vœux pour qu'il nous revienne bientôt, plus fort que jamais, reprendre ses travaux, continuer ses succès, et de concert avec notre brillant chef, M. Laurier, nous assurer, à Ottawa, le triomphe définitif des véritables intérêts du peuple canadien.

Avant de donner un aperçu de ce que nous avons fait, depuis que nous avons pris l'administration des affaires du pays, et de ce que nous nous proposons de faire, il n'est peut-être pas hors de propos de signaler certaines erreurs répandues dans le public par une certaine presse, pour nuire au gouvernement, en soulevant contre lui les préjugés de race et de religion.

Les partisans du ministère se recrutent pour le plus grand nombre dans les rangs du parti libéral, les conservateurs nationaux qui lui font l'honneur de l'appuyer ne constituant, dans la législature du moment, qu'une respectable et importante minorité qui a toute notre estime.

Ne pouvant trouver contre les libéraux de griefs plausibles ou avouables, leurs adversaires se rejettent sur la question religieuse et tentent d'évoquer contre eux le spectre du libéralisme, qui a fait dans le passé leur fortune politique.

J'ai déjà défini, en plusieurs circonstances, les principes politiques que je professe et que professent tous les libéraux qui donnent leur concours au gouvernement; mais la malice et la mauvaise foi de certains adversaires, qui faussent la vraie doctrine pour attaquer et calomnier un groupe considérable des amis du ministère, m'ont obligé à réaffirmer le dogme politique des libéraux de la province de Québec.

Il y a deux espèces de libéralisme: le libéralisme religieux et le libéralisme civil ou politique. Les libéraux de cette province répudient le libéralisme religieux, qui est réprouvé par l'Église, pour s'en tenir au libéralisme politique, qui est permis. Ce libéralisme est justifié dans les ouvrages publiés avec l'imprimatur des autorités de Rome; c'est le libéralisme dont parlent, entr'autres, le P. Rumbère, jésuite distingué, et Mgr Félix Cavagnis, un des théologiens de Rome les plus en vue dans ce moment.

Qu'on me permette de citer ces deux docteurs, afin d'accentuer davantage la déclaration que je crois opportuniste de faire, pour rendre impossible tout malin sur le sujet.

« Il est d'autres libéraux, dit le P. Rumbère, qui ne voient dans le drapeau sous lequel ils se sont enrôlés, que sa couleur politique. Leur libéralisme consiste uniquement dans la préférence qu'ils croient devoir donner au pouvoir absolu aux formes du gouvernement qui offrent plus de garantie à la liberté des citoyens.

« Nous n'écrivons pas, non plus, pour ce genre de libéraux; car jamais le libéralisme contenu dans ses limites n'a été, de la part de l'Église, l'objet de la moindre censure.

Mgr Cavagnis, autrefois professeur au collège Konrad, est maintenant supérieur de ce noble établissement; et encore plus explicite. Dans son excellent ouvrage — *Notions de Droit public naturel et ecclésiastique*, publié en 1856 et qui contient un commentaire méthodique, complet, de la remarquable encyclopédie *Immortelle Dei*, le savant professeur traite à fond la question du libéralisme et voici ce qu'il enseigne:

« Avant tout, disons une équivoque. L'adjectif libéral et le substantif libéralisme sont, par eux-mêmes, des termes indéterminés. Par là, ils se prêtent à la confusion des idées, deviennent une arme puissante de combat et un moyen favorable à la propagation de l'erreur. Celui qui cherche la vérité doit, d'abord, flétrir tout principe d'équivoque.

Le libéralisme présente deux sens: l'un bon, l'autre mauvais. Dans le premier sens, il est synonyme d'amour d'une juste liberté et non de la licence. A ce point de vue, nous sommes tous libéraux; personne n'aime servir. C'est ainsi que libéral voudrait dire défenseur et propagateur de la vraie liberté civile et politique de la nation, sans blesser aucun droit. C'est là un bien et c'est être libéral à l'antienne.

« Au No. 256, pourtant l'auteur, nous avons dit que le libéralisme peut être pris dans deux sens. En bon, l'auteur entend, par, un, épouvantable avantage, d'être au point de diviser un libéralisme en deux sens: l'un, le libéralisme religieux, l'autre, le libéralisme civil et politique.

« Dans un sens purement civil et temporel, une qualification religieuse, on appelo libéral celui qui est amateur de la liberté civile et politique de sa nation et la procure avec des moyens, du reste, honorables. Il est, en conséquence, favorable à l'égalité civile et à la liberté politique, sauf les droits légitimement acquis.

« L'ouvrage remarquable, auquel j'emprunte ces citations, et que j'ai emprunté de Rome, a été soumis par les congrégations romaines à l'examen du Père Jésuite Sanguinetti, professeur de droit canon d'une très grande autorité, et l'illustre docteur l'a approuvé dans son entier.

« Je ne connais pas dans notre province, du moins parmi les partisans du gouvernement actuel, d'autre libéralisme que ce libéralisme civil ou politique dont Mgr Cavagnis se déclare partisan. On nous calomnie donc quand on nous accuse de libéralisme religieux, de ce libéralisme désapprouvé par l'Église. A ces calomnieux, je me permettrai de rappeler la condamnation prononcée contre eux par le grand pape Léon XIII, dans l'encyclique *Immortelle Dei*.

« Mais s'il s'agit de questions purement politiques, dit-il, du meilleur genre de gouvernement, de tel ou tel système d'administration civile, des divergences honorables sont permises. La justice ne souffre donc pas que l'on fasse un crime à des hommes dont la piété est d'ailleurs connue et l'esprit tout disposé à accepter docilement les décisions du Saint-Siège, de ce qu'ils sont d'un avis différent sur les points en question. Ce serait encore une injustice bien plus grande de suspecter leur foi ou de les accuser de trahison, ainsi que nous l'avons regretté plus d'une fois.

« Voilà un précieux enseignement que nos accusateurs devraient méditer et qui nous met à l'abri des attaques que la mauvaise foi seule leur inspire.

« D'ailleurs, je dois déclarer que, tout en étant favorable à un libéralisme politique, modéré et restreint dans les limites posées par les docteurs que je viens de citer, nous savons respecter, et saurons défendre au besoin, les principes conservateurs, nécessaires à la tranquillité de l'État et au bonheur des familles, et que nous réprouvons avec énergie toutes ces dangereuses doctrines qui menacent l'ordre social, bouleversent les consciences et les sociétés, chassent Dieu de l'école et produisent des impiétés et des révolutions.

« Je l'ai dit bien des fois, et je le répéterai ce soir, avec l'assentiment des libéraux qui m'entourent: la victoire du 14 octobre 1886 n'a pas été une victoire libérale, mais bien une victoire nationale, et le gouvernement actuel, fruit légitime de cette victoire, a été, et encore et restera, tant qu'il sera le chef, l'administration nationale et s'appuyant avec confiance sur les hommes de sens des deux partis, revendiquant l'honneur de la province et défendant ses intérêts; c'est-à-dire les libéraux qui lui ont fait les régimes précédents; oubliait les luttes fratricides du passé et demandant le concours de tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de parti, de race ou de croyances religieuses, pour consolider nos institutions et nous préparer à la réalisation des grandes destinées qu'un avenir prochain nous réserve.

« Les ennemis du parti national prédisaient, en 1886, que notre triomphe serait la ruine des Anglais; à les en croire, nous devions, en arrivant au pouvoir, abolir la religion protestante, défendre l'usage de la langue anglaise dans les écoles, la législation et les cours de justice, chasser tous les Anglais de la province et confisquer leurs biens, tout comme il fut fait, autrefois, aux Acadiens; et il y en a même qui sont allés jusqu'à croire que nous allions détrôner la reine d'Angleterre et faire la guerre au roi de Prusse.

« Ces braves gens doivent être rassurés maintenant, voilà plus d'un an que nous sommes au pouvoir et aucun de ces malheurs n'est arrivé, Dieu merci!

« La reine Victoria est encore sur le trône d'Angleterre et pas un national n'a encore conspiré à sa malconnaissance, avec ses ennemis d'Europe, pour la détrôner. Le roi de Prusse est mort, je l'avoue, mais je vous prie de croire que les nationaux de la province sont tout à fait étrangers à cet événement qui attriste tant les Allemands du monde entier.

« La langue anglaise est toujours parlée avec talent et succès dans la législature et dans nos cours de justice; les églises et les écoles protestantes sont restées ouvertes; et dans les premières, des ministres distingués prêchent toujours avec éloquence les doctrines qui constituent leurs croyances religieuses, et dans les secondes, les enfants apprennent toujours à vénérer la mémoire de leurs ancêtres et la gloire que leur pays a remportée depuis cinquante ans, entourée de l'amour de 20 millions de sujets; et ce soir, nous avons vu de nos tables de loi, des citoyens distingués de race et de religion différentes, venus de toutes les parties du Canada pour protester, par leur présence, en faveur de l'harmonie intelligente qui régit entre nous et du désir que nous avons de vivre en paix sur ce sol libre de l'Amérique, oubliant les luttes sanglantes du passé et travaillant, la main dans la main, à créer la grande nation canadienne.

« On m'a reproché de ne pas avoir confié le département à un Anglais protestant, lors de la formation de mon gouvernement, et ceux qui m'ont fait ce reproche avaient réussi à préjuger l'esprit de leurs coreligionnaires, au point de décider ceux des Cantons de l'Est à ne pas nous appuyer en Chambre, et à décider aussi ceux de Montréal-Ouest à rejeter le seul protestant libéral que la métropole avait l'habitude d'élire.

« Dans ces circonstances, il nous est bien permis, me semble, de taxer d'hypocrisie et de fourberies lamentations de certains journalistes protestants, qui ont été plus émus par la perte du patronage dont nous arrivés au pouvoir le privé, que par l'injustice prétendue faite à leurs nationaux. Car, il ne faut pas oublier, les messieurs de la *Gazette*, par exemple, sont plus attachés aux jobs qu'à la religion protestante, et ils sacrifieraient volontiers Luther, Calvin et même Guillaume d'Orange aux intérêts pécuniaires que leur donateur a généreusement MM. Hoar et Tallon.

« Donc, que les protestants se rassurent: les messieurs White, de la *Gazette*, ont été les seuls protestants que notre gouvernement ait sacrifiés jusqu'à présent, et il ne se propose pas d'en sacrifier d'autres; il désire, au contraire, continuer à rendre justice à tous; il a trouvé qu'il n'était pas nécessaire de chasser les protestants des places et des emplois.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience.

« Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti, mais je suis un homme de cœur et de conscience. Je ne suis pas un homme de parti

SOMMAIRE DES ANNONCES

Chapman - L. O. Villeneuve.
Montreuil, Horloges, etc. - R. J. L. L.
Eddy, Manufacturing Co. (Canada)
Cassidy de Québec - J. O. Cassidy.
Arts - J. M. S.
L'Esprit National - S. E. Letourneau, Secrétaire

LA JUSTICE

QUÉBEC, 11 AVRIL 1888

Quand l'impôt sera augmenté...
ceux qui s'occupent de la justice...
ceux qui s'occupent de la justice...

Nous remercions nos confrères de l'Étendard, de La Patrie, de l'Union et du Progrès de l'Est, etc., etc., pour leurs éloges et leurs encouragements à notre adresse.

L'Empire est un fin financier, parait-il. Il a déjà déversé un quart de million depuis sa fondation.

Ses admirateurs en demandent encore autant, mais tout ce qu'ils ont pu recueillir depuis quelques jours, c'est une douzaine de mille piastres. Les souscripteurs abandonnent la partie et demandent qu'on les tienne quittes pour les billets qu'ils ont déjà donnés.

Voilà ce que nous apprend un journal tory, l'Evening Journal, d'Ottawa.

Sir John MacDonald a l'intention de faire du jeudi jour consacré aux affaires ministérielles pendant le reste de la session. Ceci est un signe de la Chambre est à la veille d'être prorogée. C'est pourquoi les deux partis politiques s'efforcent de pousser les affaires; et l'on croit qu'un long débat n'aura lieu.

M. Norquay, l'ex-premier de Manitoba, député du monopole du Pacifique, de la politique bleue et de la société parlementaire tourne au Cincinnati. On nous apprend qu'il a loué une ferme dans le voisinage de Stratclair, près de celle qu'il a naguère achetée pour son fils, et qu'il ira s'y établir durant le cours de l'été.

On dit que cinquante personnes se sont suicidées à Monte Carlo, lieu célèbre par ses maisons de jeu et où les joueurs du monde entier se rendent tour à tour.

Ces suicides de joueurs malheureux ont eu lieu dans les derniers trois mois seulement.

On s'attend à ce que les membres du Sénat et de la Chambre des Communes offriront, dans la salle du Sénat, un banquet au Gouverneur-Général.

Les gens de Manitoba, libres enfin des entraves du monopole sont bien décidés à terminer leur chemin de fer de la Rivière Rouge pour la fête du Dominion, premier juillet. Les travaux sont poussés avec vigueur; on a commencé avant hier la construction des ponts sur la rivière.

Dans une brillante allocution, faite au Cercle du Luxembourg, M. Jules Simon, après avoir insisté sur ce fait que les Français sont d'aussi bons colonisateurs que les autres peuples, puisqu'ils sont répandus dans tout l'univers, a fait une éloquent allusion au Canada.

"Nous avons perdu des colonies, dit-il; mais ce n'est pas à l'étranger, c'est à Paris que nous perdons nos conquêtes. Ce sont nos fautes politiques qui les compromettent. J'en appelle au Canada, ce pays français malgré nous et dont la conquête s'accomplit par les idées sans que la France s'en mêle."

Tout l'auditoire a applaudi.

Il est rumored que plusieurs employés de douane de Montréal distillés il y a plusieurs années vont être réinstallés sous peu.

Il s'agit, paraît-il, de certains employés qui avaient été impliqués dans les affaires de Brossseau et Lisabelle.

L'émigration aux États-Unis fait des ravages plus sérieux que jamais parmi les cultivateurs dans maintes paroisses du comté de Wolfe.

Comme la discussion sur la question des pêcheries approche, M. Jones a dit qu'il serait bon d'avoir sous les yeux une carte sur laquelle seraient inscrites les bornes de la côte, comme il avait été proposé dans le traité. M. Mills a demandé que l'on montre la ligne exigée par le gouvernement du Canada. Sir Hector Langwin a répondu qu'il soumettrait la chose à ses collègues.

LA DEMONSTRATION D'HIER

Grand succès du banquet national

Près de six cents convives ont pris part hier soir au banquet du club national, à Montréal.

Il y a sept ans que ce club est fondé, et dès son début, au milieu de l'enthousiasme et des rêves de ses premiers jours, il n'a certainement pas songé que dans un si court délai il serait arrivé ni à cet honneur ni à sa puissance actuelle.

Le club national a été le noyau d'un grand parti politique, parti de conciliation au milieu de nos luttes et de nos antipathies anarchiques, parti de l'avenir, qui n'a pas attendu de longues années avant de s'emparer du pouvoir. La fête d'hier est son apothéose, on le sent au riro

amer et aux réminiscences enivrées des adversaires qui, jeunes ou vieux, dans leurs banquets, ne savent plus trouver l'enthousiasme de bonnes causes.

L'honorable M. Mercier, revenu aux salons après quelques semaines de repos et d'absence, ne pouvait mieux commencer cette nouvelle année de luttes et de succès qu'en montrant au pays sur quelles bases il peut compter, et combien le parti qu'il dirige est uni au grand espoir de l'opposition.

Nous publions ailleurs le texte du discours que l'honorable M. Mercier a prononcé hier soir, et nous donnons la parole au correspondant de l'Étendard, qui nous adressait hier la dépêche suivante :

Montréal, 10 avril, 8 h. 30 du soir.—La grande salle du Windsor offre un coup d'oeil extraordinaire. De 550 à 600 convives prennent place autour de tables artistiquement disposées et chargées de mets et de fleurs.

Le président du club national, M. E. N. Saint-Jean, préside à la table d'honneur, ayant l'hon. M. Mercier à sa droite, sir Richard Cartwright à sa gauche.

L'opposition aux Communes est représentée par l'hon. F. Langevin, et MM. Edgar, député de West Ontario, Mulock (North York), Lister (West London), Fisher (Brome), Amyot (Bellevue), G. H. D'Almeida (Dorchester), G. D. G. (Beauce), Choquette (Montmagny), Fiset (Rimouski), Guay (Lévis), Casgrain (L'Islet), Dessaint (Kanouraska), Sutherland (North Oxford), McMullen (North Wellington), C. Langelier (Montmorency), Dr Landerkin (South Grey), Barron (North Victoria), Gauthier (L'Assomption), Prefontaine (Chambly), Bernier (St Hyacinthe) Lavigne (Drummond et Arthabaska).

L'Assemblée législative est représentée par tous les membres du cabinet provincial à l'exception de l'hon. M. Garneau, ainsi que MM. Bernatchez, Martin de Limouski, Dechêne, Rinfret, La Rochelle, Tessier et tous les députés nationaux du district de Montréal.

Il fut aussi résolu de mettre la dite association en rapport avec les associations des conservateurs nationaux de Québec et Montréal et de faire publier les procès-verbaux de cette assemblée dans les journaux.

Trois-Rivières, 8 avril 1888. P. A. BOURDEAU, Président. M. MARTEL, Secrétaire.

Beaucoup de va-et-vient touto la journée d'hier dans les couloirs du palais de justice. Des bureaux provisoires sont installés dans le sous-sol; les calculateurs sont à l'œuvre; chaque électeur, une fois décidé à enregistrer son vote, prête le serment requis devant le greffier de la paix, signe ou fait sa croix, en présence de deux témoins qui signent au cas où l'électeur a besoin d'être identifié. Il en sera ainsi durant huit jours. C'est un système qui a fait son temps et demande réforme.

Naturellement, le résultat est encore difficile à prévoir. Ce que nous savons, c'est que l'organisation de l'élection de M. L. Bilondeau est excellente; un nombre considérable de votes est déjà enregistré en sa faveur. Son adversaire, M. Dehille, prétend qu'il vaut mieux attendre la dernière heure et n'a presque pas eu de partisans aujourd'hui. Il fera bien de se faire lire la fable du Lapin et de la tortue.

Montréal, 10 avril.—Les orateurs ont parlé dans l'ordre suivant: L'hon. M. Mercier, sir R. Cartwright, l'hon. F. Langevin, MM. Amyot, David, Préfontaine, R. Lemieux, les hon. Gagnon et Turcotte.

À un moment où je vous transmets cette dépêche à 1.30 hrs, le dernier orateur parle encore.

L'hon. M. Mercier a parlé 1.40 h; sir Richard 35 minutes.

Comme on le voit à la liste de ces convives, ceux qui parlent de démission dans le parti qui dirige aujourd'hui les destinées de la province de Québec, en seront pour leurs pronostics d'envieux. Cette union et cet entrain offrent un contraste frappant avec les démonstrations de parti bleu-tory, et elles répondent bien à ceux qui attribuent aux autres ce qu'ils voient chez eux.

Les abstentions qu'on a pu remarquer au banquet d'hier ont été de suite expliquées par des lettres des plus sympathiques, adressées au club par l'honorable O. Mowat, premier ministre d'Ontario, l'hon. A. G. Jones, l'hon. L. H. Davies, l'hon. C. A. P. Pelletier, l'hon. F. X. Trudel, l'hon. Bellerose, l'hon. P. Garneau, M. Scrier, M. P. Paterson, M. P. Owen Murphy, M. P. P.

L'hon. M. Garneau, est le seul ministre provincial qui n'a pu assister à ce banquet, voici les lettres d'excuse qu'il a adressées au secrétaire du club et à l'hon. M. Mercier lui-même :

HON. P. GARNEAU Québec, avril 6.

Mon cher monsieur, je reçois à l'instant votre lettre du 5 avril courant, par laquelle vous m'informez que le comité d'organisation du dîner qui sera donné à l'honorable Premier-Ministre de la province de Québec, le 10 du courant, m'a fait l'honneur de me choisir pour répondre à la santé de la législature locale. Veuillez croire, monsieur, que je comprends la délicatesse de ce procédé et que j'en suis infiniment reconnaissant, mais dans les circonstances pénibles où je me trouve, je ne crois pas devoir assister à un dîner public, et je vous prie en conséquence de prendre les mesures nécessaires pour que mon refus n'affecte en rien la réponse qui doit être faite à la santé de la législature provinciale. Veuillez me croire, etc.

P. GARNEAU. Québec, 9 avril 1888.

Cher monsieur Mercier, Je regrette que les circonstances pénibles où je me trouve dans le moment me privent du plaisir de me joindre à vos amis qui ont organisé le banquet du 10, ainsi qu'un nombre de nos amis de Québec qui y assisteront. Toutes mes sympathies leur sont acquies pour l'excellente idée qu'ils ont eu de vous exprimer publiquement leur reconnaissance pour la manière habile avec laquelle vous avez administré les affaires de la province.

Le Nord comprend les grandes villes manufacturières de Lille, Dunkerque, Valenciennes, Douai et Cambrai, avec une population ouvrière, moitié socialiste et moitié bonapartiste. Aux dernières élections les monarchistes obtinrent la majorité avec 162,000 voix. Le général Boulanger et ses amis comptent sur un succès complet. L'un des journaux de Lille a publié un supplément qu'on distribue gratis et qui contient le portrait du général Boulanger galopant sur son beau cheval noir et montrant du doigt un nuage sur lequel sont écrits les mots: Me! et Straburo!

Si j'étais présent à ce banquet qui débouchait avec plaisir que nos relations depuis la formation du gouvernement ont été des plus cordiales et que l'harmonie la plus parfaite n'a cessé de régner un instant entre nous.

Croyez-moi, mon cher Premier, Votre bien dévoué collègue, P. GARNEAU.

LES CONSERVATEURS NATIONAUX A TROIS-RIVIERES

A une assemblée des conservateurs nationaux de la cité de Trois-Rivières, tenue le 8 avril courant, dans le but de former une association des conservateurs nationaux, en cette cité, M. P. A. Bourdeau, avocat, fut nommé président et M. M. Martel, marchand, secrétaire.

M. le président explique le but de l'assemblée et proposa secondé, par M. Edmond Blais, que M. J. Onés. Duval, marchand, soit nommé président de l'association.—Adopté.

M. L. T. Cormier, marchand, secondé par M. J. Girard, propose que M. J. Lamotho soit nommé vice-président.—Adopté.

M. P. E. Panneton, marchand, secondé par M. J. Dupont, propose que M. P. A. Bourdeau, soit nommé secrétaire et M. E. Boisclair, secrétaire correspondant.—Adopté.

M. Chs. Gelinus propose, secondé par M. J. E. Lefèvre, que M. P. E. Panneton soit nommé trésorier.—Adopté.

Les messieurs suivants sont élus membres du comité de l'association : MM. P. X. Nobert, Ed. Blais, Jos. Dupont, Chs. McLeod, L. T. Cormier, J. Girard, M. Martel, Chs. Gelinus, Jos. Bellefeuille, Jos. McLeod, Jos. Panneton, Ls. Lachance, D. Pleau, M. Cloutier, G. Degagné, J. E. Lefèvre, H. Sicard, M. Lafontaine, O. Beaulac, J. Dufresne.

Il fut aussi résolu de mettre la dite association en rapport avec les associations des conservateurs nationaux de Québec et Montréal et de faire publier les procès-verbaux de cette assemblée dans les journaux.

Trois-Rivières, 8 avril 1888. P. A. BOURDEAU, Président. M. MARTEL, Secrétaire.

AFFAIRES MUNICIPALES

Beaucoup de va-et-vient touto la journée d'hier dans les couloirs du palais de justice. Des bureaux provisoires sont installés dans le sous-sol; les calculateurs sont à l'œuvre; chaque électeur, une fois décidé à enregistrer son vote, prête le serment requis devant le greffier de la paix, signe ou fait sa croix, en présence de deux témoins qui signent au cas où l'électeur a besoin d'être identifié. Il en sera ainsi durant huit jours. C'est un système qui a fait son temps et demande réforme.

Naturellement, le résultat est encore difficile à prévoir. Ce que nous savons, c'est que l'organisation de l'élection de M. L. Bilondeau est excellente; un nombre considérable de votes est déjà enregistré en sa faveur. Son adversaire, M. Dehille, prétend qu'il vaut mieux attendre la dernière heure et n'a presque pas eu de partisans aujourd'hui. Il fera bien de se faire lire la fable du Lapin et de la tortue.

Montréal, 10 avril.—Les orateurs ont parlé dans l'ordre suivant: L'hon. M. Mercier, sir R. Cartwright, l'hon. F. Langevin, MM. Amyot, David, Préfontaine, R. Lemieux, les hon. Gagnon et Turcotte.

À un moment où je vous transmets cette dépêche à 1.30 hrs, le dernier orateur parle encore.

L'hon. M. Mercier a parlé 1.40 h; sir Richard 35 minutes.

Comme on le voit à la liste de ces convives, ceux qui parlent de démission dans le parti qui dirige aujourd'hui les destinées de la province de Québec, en seront pour leurs pronostics d'envieux. Cette union et cet entrain offrent un contraste frappant avec les démonstrations de parti bleu-tory, et elles répondent bien à ceux qui attribuent aux autres ce qu'ils voient chez eux.

Les abstentions qu'on a pu remarquer au banquet d'hier ont été de suite expliquées par des lettres des plus sympathiques, adressées au club par l'honorable O. Mowat, premier ministre d'Ontario, l'hon. A. G. Jones, l'hon. L. H. Davies, l'hon. C. A. P. Pelletier, l'hon. F. X. Trudel, l'hon. Bellerose, l'hon. P. Garneau, M. Scrier, M. P. Paterson, M. P. Owen Murphy, M. P. P.

L'hon. M. Garneau, est le seul ministre provincial qui n'a pu assister à ce banquet, voici les lettres d'excuse qu'il a adressées au secrétaire du club et à l'hon. M. Mercier lui-même :

HON. P. GARNEAU Québec, avril 6.

Mon cher monsieur, je reçois à l'instant votre lettre du 5 avril courant, par laquelle vous m'informez que le comité d'organisation du dîner qui sera donné à l'honorable Premier-Ministre de la province de Québec, le 10 du courant, m'a fait l'honneur de me choisir pour répondre à la santé de la législature locale. Veuillez croire, monsieur, que je comprends la délicatesse de ce procédé et que j'en suis infiniment reconnaissant, mais dans les circonstances pénibles où je me trouve, je ne crois pas devoir assister à un dîner public, et je vous prie en conséquence de prendre les mesures nécessaires pour que mon refus n'affecte en rien la réponse qui doit être faite à la santé de la législature provinciale. Veuillez me croire, etc.

P. GARNEAU. Québec, 9 avril 1888.

Cher monsieur Mercier, Je regrette que les circonstances pénibles où je me trouve dans le moment me privent du plaisir de me joindre à vos amis qui ont organisé le banquet du 10, ainsi qu'un nombre de nos amis de Québec qui y assisteront. Toutes mes sympathies leur sont acquies pour l'excellente idée qu'ils ont eu de vous exprimer publiquement leur reconnaissance pour la manière habile avec laquelle vous avez administré les affaires de la province.

On fait circuler aussi un brochure tricolore en tête de laquelle est dessiné le président Carnot saluant humblement le général.

L'erreur commise par le cabinet Tirard en mettant à la retraite le général Boulanger devient de plus en plus évidente. Les députés nationaux se sont réunis dans les rues sans que le foule lui fasse une ovation. L'autre jour, alors que le général, accompagné du comte Dillon, passait en voiture dans la rue Montmartre, les passants l'ont reconnu et l'ont acclamé avec enthousiasme.

Sur le boulevard des Italiens la voiture a été promptement entourée par des centaines de personnes qui criaient: Vive Boulanger! Le général Ferron, le successeur du général Boulanger au ministère de la guerre, qui passait à ce moment sur le boulevard et qui ne comprenait pas la cause du rassemblement interrogea quelqu'un qui lui répondit simplement: "C'est le général Boulanger." "Ah!" s'écria le général en continuant pensif sa promenade.

Un nouveau journal à Paris Paris, 10 avril.—La Dictionette, un journal anti-allemand, a fait son apparition, aujourd'hui, à Paris. La couverture de ce journal représente un fantassin français gardant la frontière franco-allemande, tandis qu'à l'arrière plan un soldat portant le casque à pointe s'avance à pas de loup.

Francois Coppee et les allemands New-York, 10 avril.—Un journal bismarckien de Berlin, la Poste, commente la pièce de vers adressée à l'empereur Frédéric par M. François Coppee, le 22 mars. Elle fait ressortir la beauté du langage et conclut ainsi: "La France pose la question de notre existence. Napoléon III a dit un jour: "Quand la France est contente, l'Europe est tranquille." Aujourd'hui, l'Europe dit tout bas: "Pour que la France soit tranquille, il faut que l'Allemagne cesse d'être une nation." Cette idée française est notre fatalité, la fatalité des deux nations. Que le noble poète la conjure, s'il peut: il aura sauvé la civilisation de l'Europe."

Choses d'Allemagne Londres, 10 avril.—L'empereur Frédéric pensa encore à donner à son fils Victoria au prince Alexandre de Battenberg malgré les objections et les protestations du prince de Bismark. Ce projet de mariage, met néanmoins l'empereur Frédéric dans une situation embarrassante. S'il autorise le mariage, il s'expose à perdre les services du prince de Bismark, et il signifie au czar que l'Allemagne n'est plus disposée à se préoccuper des désirs de la Russie et des projets qu'elle peut avoir formés.

Si, d'un autre côté, il refuse d'autoriser le mariage, il avoue à la face du monde que l'Allemagne est et soumise devant la Russie qu'elle n'ose même pas marier l'une de ses princesses à un homme qui déplaît au czar.

Le prince Guillaume, comme le chancelier, réprouve ce mariage, et son attitude tendra à augmenter l'amitié et la liaison que les aristocrates prussiens éprouvent pour l'impératrice Victoria.

Le peuple allemand et l'armée détestent le docteur Mackenzie et tout ce qui est anglais. Les efforts qui ont été faits à Berlin pour que les femmes de la ville envoient une adresse de sympathie à la nouvelle impératrice n'ont pas abouti.

Le docteur Mackenzie a ajourné son départ pour Londres jusqu'à l'arrivée de la reine Victoria à Berlin.

Le conflit entre l'empereur Frédéric et le prince de Bismark a propos du mariage de la princesse Victoria avec le prince Alexandre de Battenberg a cessé pour le moment. Des négociations à ce sujet sont engagées maintenant entre l'empereur Frédéric et le czar. On prétend dans les cercles ministériels que la crise a pris fin vendredi. La Gazette de Cologne déclare que l'affaire a été réglée suivant le désir du prince de Bismark. Les organes officiels sont très réservés. Quelques-uns disent simplement que la crise continue et que le projet de mariage n'est pas abandonné. Dans les cercles libéraux, on parle du prince de Hohlenko comme du successeur du prince de Bismark. On annonce que l'empereur Frédéric se propose d'adresser au prince de Bismark un rétrogradé dans lequel seront tracés les grandes lignes de la politique étrangère de l'Allemagne, et où l'empereur conseillera un rapprochement avec la Russie en ce qui concerne la question bulgare.

ASSISES CRIMINELLES Audéance de l'après-midi Mardi, 10 avril.

A 2 heures, les honorables juges Tessier et Cross occupent leur siège. Les deux prisonniers Léon et Ludger Bellerive sont ensuite appelés à la barre pour répondre à l'accusation d'assaut grave sur la personne d'un nommé F. X. Hamman, en mai 1887, dans la paroisse de St Raymond.

On prononce ensuite l'asserment de douze jurés. M. F. X. Lemieux est l'avocat des accusés. Ceux-ci plaident non coupable.

Après la lecture de l'acte d'accusation aux petits jurés assermentés dans cette cause, l'huisier-audencier décharge les autres petits jurés jusqu'à demain matin, à 10 heures.

M. Fitzpatrick, le procureur de la couronne, adresse ensuite aux jurés et leur explique le sujet de la cause sur laquelle ils auront à se prononcer.

Le témoin tient une maison de position et demeure au lac Simon en mai dernier. Le prisonnier m'a demandé de la boisson, mais je lui dis que j'avais discontinué d'en vendre. Après quelque discussion, je finis par lui dire qu'il était un canaille et lui ordonnai de sortir. Quand je vis qu'il ne sortait pas assez vite je le mis à la porte. Le prisonnier appa son frère et au lieu de sortir il s'est caché derrière la porte. Ludger m'a frappé ensuite sur le côté de la tête et je perdis connaissance. C'est le Dr Gendron qui m'a donné les premiers soins; le Dr Lebel m'a aussi soigné.

Transquestionné par l'avocat des prisonniers: Les Bellerive sont des garçons respectables pour les autres mais pas pour moi. Ils ne sont pas des gens paisibles.

En ce moment le Léon travaillait pas bien loin de chez moi. J'ai pris deux actions en dommages de \$400 chaque à la cour Supérieure contre les deux Bellerive et je les ai perdus. J'ai lancé ces poursuites au mois de juin dernier. Le prisonnier est entré tranquillement chez moi, a parlé poliment à moi et à ma femme. Je l'ai traité de canaille quand il m'a engendré chicane, et après que je lui en donnai les raisons pour lesquelles je ne vendais pas de boisson. A cette époque-là je vendais de la boisson sans licence.

La boisson qu'il m'a demandé était destinée à son frère qui était malade, à ce qu'il m'a dit.

Quand il est sorti à la porte il m'engendra encore chicane, puis nous nous sommes pris tous les deux. Je ne lui ai pas donné un coup de poing.

Transquestionné par l'avocat des accusés: Ludger Bellerive a demandé cette boisson pour son frère qui était malade. Mon mari lui a dit de sortir il a dit oui et s'est levé pour s'en aller. Mon mari a pris alors une chaise pour frapper Bellerive, mais ne l'a pas frappé. J'ai pris mon mari par le bras afin de l'empêcher de frapper, et ai ajouté: ne frappe pas, il va s'en aller. Bellerive est ensuite sorti dehors poussé par mon mari.

Mon mari n'a pas levé le banc à la porte. Je ne puis rendre compte de tout ce qui se passait à la porte. Ils se sont frappés tous deux.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

par M. Fitzpatrick, le témoin dit qu'il n'a pas touché ni frappé Bellerive.

Mme Hamman est ensuite assermentée et dépose comme suit: Je me rappelle l'assaut qu'il y eut-on lui dernier entre son mari et l'accusé. Ludger Bellerive est arrivé le premier, et lorsque mon mari l'a vu arriver il s'est imaginé qu'il venait lui engendrer chicane, parce que mon mari avait envoyé dire à Bellerive cette après-midi de garder ses animaux. Bellerive lui a demandé de la boisson, et voulait savoir pourquoi il lui en refusait quand il en donnait aux autres. Mon mari lui a répondu de sortir au plus vite.

Ensuite, ils se sont pris tous deux; pendant que mon mari était à terre, l'accusé l'a frappé d'un coup de poing. Mon mari a perdu connaissance. C'est le nommé Gailion qui l'a relevé.

par l'avocat des accusés. Ludger Bellerive a demandé cette boisson pour son frère qui était malade. Mon mari n'a pas traité Ludger de canaille. Quand mon mari lui a dit de sortir il a dit oui et s'est levé pour s'en aller. Mon mari a pris alors une chaise pour frapper Bellerive, mais ne l'a pas frappé. J'ai pris mon mari par le bras afin de l'empêcher de frapper, et ai ajouté: ne frappe pas, il va s'en aller. Bellerive est ensuite sorti dehors poussé par mon mari.

Mon mari n'a pas levé le banc à la porte. Je ne puis rendre compte de tout ce qui se passait à la porte. Ils se sont frappés tous deux.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé. Elle a dit qu'elle ne se souvenait pas de ce qui s'est passé.

ET ESPACE EST RESERVE PA OCT. LEMIEUX & CIE

Encaen considerable de Moubles, Pianos, Tapis, Prelarts, Vaisselles, ETC. ETC. ETC.

PAR OCT. LEMIEUX & CIE VENDREDI, LE 13 AVRIL, A NOTRE SALLE 253. Rue et Faubourg St-Jean Québec.

Nous avons reçu instruction de transporter à notre salle et de vendre à l'enchère, VENDREDI LE 13 AVRIL tout le mobilier d'une résidence privée et un assortiment considérable de nos magnifiques meubles neufs consistant en:

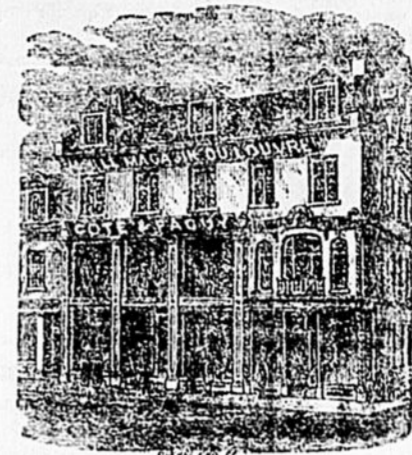
Deux sets de salon en bergère couverts en soie écarlate et pluche de soie carmoisie, grandes chaises montées sur broches en pluche de soie rouge, set de salon en jute et en crin, set de salon en crinoles, étagère, miroirs, peintures, tables en marbre, tapis persans, piano carré de 7 octaves, sideboard de piano en marbre, table à diner, table à cartes, chaises de fantaisie, nœuds à diner en pierre granit, service à thé verrerie, tapis de salle à diner, grand assortiment de nouveaux sets de chambre à coucher en noyer noir solide, les plus élégants qui se trouvent à Québec, garde-robe, matelas, lits en plumes et une immense quantité d'autres effets.

—AUSI— Sera vendu au compte des créanciers, quantité de prélatrs anglais, prélatrs canadiens, tapis de tapis

MAGASIN DU LOUVRE 4, RUE ST-JEAN

Vient de recevoir par les derniers "Steamers" les plus HAUTES NOUVEAUTES

- ETOFFES A ROBES DRAP ET VELOURS A MANTEAUX DIENNES CASHMIRE GARNITURES EN PERLES " BRAID PARASOLS ET ENTOUTAS GANTS DE KID ROBES, JERSEYS COULEUR POUR ENFANTS



- ETOFFES A HABILLEMENTS ETOFFES A PANTALONS ETOFFES A PARDESSUS CHAPEAUX POUR HOMMES ET ENFANTS CRAVATES, MOUCHOIRS DE SOIE, PARAPLUIES, IMPERMÉABLES ETC., ETO

3 Tailleurs d'experience executeront toute commande dans le plus court delai

COTE & FAGUY PROPRIETAIRES.

BEAUDET, LEFAIVRE & GARNEAU. B. EDDY, MANUFACTURING CO

QUINCAILLERIES ET FERRONNERIES EN GROS HULL, P. Q. 122, R. EST-PAUL, QUEBEC CONSOMMATEURS

Cette maison fera un commerce general de Quincailleries FERS EN BARRES, ACIERS, TOLES ET FERBLANCS, PEINTURES, VERNIS, ETC. AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES

MARCHANDISES RECUES TOUS LES JOURS

Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHENIE qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont transigé pendant de nombreuses années.

POUR LES FETES

EUGENE ROY 332 rue et Faubourg St-Jean. BLOCK HETHRINGTON.

ROSAIRE LECLERC

Horloger, Bijoutier et Graveur No. 44, RUE ST-JOSEPH, St-Sauveur, Ruebec.

POUR LES FETES

Faites usage de la celebre Biere et Porter Labatt de London N. Y. MONTREUIL, SEUL AGENT A QUEBEC 179 RUE ST-PAUL QUEBEC.

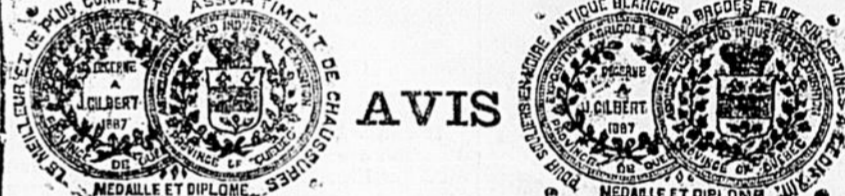
J. S. MAYO, Importateur et Manufacturier d'Huiles DE TOUTES SORTES 9-RUE COMMON-9 MONTREAL

AVIS relatif au présent donné que la propriété appartenant au gouvernement de la province de Québec et formant le bloc compris entre la Place Jacques-Cartier, la rue Notre-Dame, la rue Saint-Claude et la rue LeRoy, plus quatre lots situés au sud de la rue LeRoy, à Montréal, en tout vingt et un lots de terrain, sera vendue, par lots séparés et à l'enchère, le premier jour du mois de mai prochain (1888), à dix heures du matin, au bureau du Sheriff de Montréal. Le plan des terrains, avec un devis indiquant le chiffre de la mise à prix pour chaque lot, est visible tous les jours, au bureau du Sheriff, aux heures ordinaires.

L. B. MORENCY, SUGGERER DE J. B. BLOUIN, Marchand-tailleur

Vient de recevoir de New-York les derniers patrons pour Hommes et Enfants pour dans le monde. Ceux qui désirent avoir un habillement bien fait feront bien d'aller. OMBRE L. B. MORENCY, 23, RUE NOTRE-DAME, Basse-Ville, Québec.

J. GILBERT, CORDONNIER



AUX DAMES ET AUX MESSIEURS

Première Communion SOULIERS EN KID BLANC ET NOIR POUR FILLES SOULIERS EN CHEVREAU ET EN PATANT POUR GARÇON

J. GILBERT, CORDONNIER

298, RUE SAINT-JEAN, QUEBEC, 298

Sur ce point, les docteurs bleus sont d'avis. Les uns prétendent que l'annexion des intérêts de notre province au profit des autres provinces, tandis que d'autres insistent d'avoir organisé le pillage des autres provinces au profit de Québec. Comme vous voyez, le cas est grave, et pour savoir ce qu'il faut penser de tout cela, laissez-moi vous faire connaître le texte même des accusations dirigées contre moi, d'un côté et de l'autre du camp bleu.

Franchement d'abord ceux qui me taxent de trahison envers notre province. Le *Montreal Gazette* dit que "la résolution adoptée par la conférence a été évidemment rédigée par les délégués d'Ontario, vu qu'elle ne propose pas la répartition du subside aucun changement, tel que désiré par M. Mercier."

Le *Courier de St-Hyacinthe* est allé plus loin. "Cela veut dire en bon français, d'après le texte sur ce point qu'il est connu, que les changements financiers qui seront faits à la convention de M. Mercier, le seront au profit d'Ontario et non au Québec, qui reçoit le plus des faveurs du gouvernement d'Ontario."

Comme vous le voyez, c'est clair : je me suis jeté dans un piège, et je vais tout perdre ! Dans Ontario, le credo tort est tout différent : ce n'est pas Québec qui va souffrir de l'arrangement proposé, mais la province voisine. Cette opinion a été emphatiquement exprimée par M. Meredith, le chef de l'opposition dans la législature d'Ontario. Permettez-moi de citer ses propres paroles.

Quel sera, dit-il, l'effet de cette résolution ? Ce sera que les provinces qui ne sont pas capables de payer elles-mêmes leurs dépenses, les feront payer par les autres provinces. C'est sur Ontario, que retombera le fardeau, c'est cette province qui sera victime. Ils proposent d'augmenter ces subsides, et cela aux dépens de la province d'Ontario. Les honorables messieurs (les ministres d'Ontario) ont été amenés par M. Mercier à accepter des arrangements qui ne sont pas dans l'intérêt d'Ontario, mais dans l'intérêt de la province de Québec, et il est de la plus grande importance que ceci soit bien compris.

Ce brave M. Meredith, avec une bonne foi que je ne lui envie pas, m'accuse même d'avoir joué l'Union. M. Mowat. "Mon honorable ami (Mowat), dit-il encore, cherchait la gloire et le premier ministre de Québec voulait de l'argent surtout. Je ne sais pas que M. Mercier ait jamais été à bout de ressources. M. Mercier a dit à M. Mowat : "Si vous voulez faire régler quelque-une de ces grandes questions, venez à Québec, donnez-moi de l'argent et tout ira bien. M. Mercier a obtenu de l'argent."

Mais qu'on ne l'oublie pas, ce n'est pas pour moi cet argent, mais bien pour la province et ses contribuables. Ce fait est bon à noter.

Ainsi, c'est encore bien clair : ce n'est pas moi qui suis tombé dans un piège, c'est la province d'Ontario.

Eh bien ! non ; personne n'est tombé dans un piège ; nous sommes rencontrés pour traiter d'affaires, et nous avons traité ces affaires en amis, en hommes loyaux et nous avons jeté les bases d'un arrangement équitable, favorable à toutes les parties intéressées, grâce à concours intelligent que nous ont donné nos amis d'Ontario et de toutes les provinces.

Mais toujours est-il, comme vous voyez, que mon cas est un peu grave, puis que je sers à la fois de cible aux archers du tyranisme d'Ontario et de Québec, qui tirent sur moi de deux directions absolument opposées. Toutefois, je ne me plains pas, puisque ces manœuvres malhonnêtes mettent en évidence l'inimie malveillante de nos adversaires communs.

Si vous ajoutez à tout cela l'intervention de la *Mitiner*, qui affirme que je n'ai pas le mérite de l'initiative dans cette affaire de la conférence interprovinciale et du réajustement du subside, mais que cette initiative revient de droit à M. Mousseau, que l'affaire se complique et se rend plus embarrassante. C'est moi et ce n'est pas moi qui suis l'auteur du crime. Comprenez, si vous le pouvez !

Enfin, en 1882, à propos de cette même question du subside, j'ai été attaqué par la *Gazette* de notre tory, chaleureusement défendant contre ces attaques par *Le Monde*, un autre journal tory. Dites, après cela, que la vie d'un homme public n'est pas remplie de vicissitudes et de surprises. Voici ce que disait alors *Le Monde* à son congrès anglais :

"La question de l'augmentation du subside fédéral fait du chemin dans l'opinion publique. On a lieu de croire que les chefs des partis seront d'accord sur ce point, et l'on comprend comme il serait difficile pour le gouvernement central de ne pas acquiescer à une demande ainsi appuyée d'une voix unanime. M. Mercier étant en faveur d'une semblable demande, elle ne saurait être que bien accueillie par les libéraux. Nous ne concevons pas pourquoi la *Gazette* se lance à ce propos dans une charge à fond de train contre M. Mercier. Le sujet nous semble fort mal choisi pour attaquer M. Mercier qui, dans cette affaire, paraît disposé à seconder de toutes ses forces l'action du cabinet Mousseau."

"Nous voyons avec plaisir le *Herald* prendre parti pour M. Mercier et réfuter les objections que soulève la *Gazette*

contre les vues énoncées par le député de St-Hyacinthe au sujet de sa thèse, sur laquelle il ne devrait pas y avoir divergence d'opinion dans la province de Québec.

"Car en supposant que les subsides provinciaux seraient augmentés sur toute la ligne, quel serait le résultat de cette distribution de deniers pour le pays ? Une partie du surplus dérivant des droits d'accise et de douane que paient les consommateurs, c'est-à-dire tout le monde, se trouverait remboursé indirectement aux contribuables. Ne serait-ce pas là un des meilleurs modes de dégrèvement, attendu qu'avec cette argent, les gouvernements locaux pourraient dégrèver ou équilibrer leurs budgets respectifs, tous plus ou moins obérés, sauf celui d'Ontario ? Comme le dit le *Herald*, fait remarquer, les États-Unis, avant la guerre, ont donné sous ce rapport un bon exemple qui mérite d'être suivi dans l'intérêt de toutes les provinces et pour le bien même de la Confédération."

En ce temps-là, la rédaction du *Monde* était aussi tory qu'elle l'est aujourd'hui ; mais elle avait au moins des motifs de raison qui la portaient à rendre justice, même à un adversaire politique. Je suis privé, je regrette de l'avoir, du plaisir de lui faire aujourd'hui ce compliment.

Dans tous les cas, ces contradictions des bleus, leurs petites guerres intestines, prouvent que nous avons raison de demander le réajustement du subside fédéral. Cela nous suffit, et pour ma part, je m'occupe fort peu des critiques ridicules ou des injures que leur inspirent le dépit et les exigences du parti.

Quoiqu'il en soit, je réclame pour le gouvernement national l'honneur d'avoir pris l'initiative de la première mesure sérieuse et pratique, propre à mettre un terme à l'œuvre de centralisation du gouvernement fédéral et à conserver l'indépendance des législatures, et, jusqu'à présent, d'avoir conduit cette œuvre à bonne fin, au point de jeter dans la consternation tous les ennemis des droits provinciaux et les partisans, avoués ou déguisés, de l'union législative. C'est déjà un succès dont nous avons raison d'être fiers.

LA FÉDÉRATION IMPÉRIALE Voici un autre projet des torys destiné à détruire l'autonomie des provinces et à nous lancer d'une façon déguisée dans l'union législative.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'un Canada, dit le *Journal Macdonald* qui est l'âme et l'inspiration de ce mouvement anti-provincial. Voyez les provinces s'organiser pour résister aux empiétements des autorités fédérales, il veut déjouer leurs efforts en transportant la lutte sur un autre terrain. Sachant bien que le sentiment populaire lui est hostile, il veut au contraire ce sentiment en associant à son projet les hommes politiques influents de l'Angleterre. Car, remarquons-le bien, c'est en Angleterre qu'il faut chercher le centre d'action où se dressent les plans destinés à nous ravir les institutions que nous chérissons à juste titre.

Les partisans de cette fédération impériale sont de plus en plus audacieux. Ils viennent de s'affirmer d'une manière éclatante et de faire en leur faveur dans le domaine de la politique actuelle, par la nomination du nouveau gouverneur-général, qui est un partisan avoué de la fédération impériale. En effet, Lord Stanley a laissé comprendre qu'il vient au Canada avec l'intention bien arrêtée et la ferme détermination de faire triompher cette cause. C'est-à-dire qu'il vient ici comme Lord Durham en 1839, et à l'achèvement de la destruction nationale, commencée par l'auteur du fameux rapport que tout le monde connaît. Et "Le *Mitiner*", l'organe tory français, reproduit avec complaisance les paroles de Lord Stanley en faveur de la fédération impériale, et semble lui souhaiter la bienvenue à raison surtout de ces paroles. Le mot d'ordre est donc donné ; et tous les torys, français et anglais, doivent être en faveur de la fédération impériale !

La situation est grave ; nous sommes en face du plus grand danger que notre organisation politique ait jamais couru ; et ce n'est pas sans motif que dans un régime qui ne peut avoir pour nous que les conséquences les plus désastreuses, nous sommes, nous avons vécu de la vie coloniale ; aujourd'hui, on veut nous faire assumer, malgré nous, les responsabilités et les dangers d'un Etat souverain, qui ne sera pas le nôtre ; nous exposer aux vicissitudes de la paix et de la guerre entre les grandes puissances du monde, aux rigoureuses exigences du service militaire tel qu'il se pratique en Europe ; on veut nous imposer un régime politique qui, par la conscription, pourrait disperser nos fils depuis les glaciers du pôle jusqu'aux sables brûlants du Sahara ; régime

odieux qui nous condamnerait à l'impératif forcé du sang et de l'argent, et arracherait de nos bras, nos fils, l'espoir de notre patrie et la consolation de nos vieux jours, pour les jeter dans des guerres lointaines et sanglantes que nous ne pourrions ni empêcher, ni arrêter.

Nous sommes, libéraux et conservateurs nationaux, décidément, énergiquement opposés à ce changement et le parti national de la province de Québec n'en veut pas ! Nous combattons avec énergie ce projet machiavolique, et si jamais on réussit à nous l'imposer, ce sera par la force ou par la ruse.

L'œuvre repasse ensuite en revue les réformes opérées et méditées par son gouvernement et entre dans les plus grands détails sur la conversion de la dette flottante, l'emprunt au Crédit Lyonnais, la diminution des dépenses d'administration, l'économie opérée sur l'ancien hôtel du Parlement, la taxe des corporations commerciales, le nouveau système des terres de la couronne, la loi des licences, le rétablissement de l'équilibre financier, la codification des statuts, la commission des assises, la commission agricole, les entreprises des palais de justice de Québec et de Montréal, la création prochaine du ministère de l'Agriculture dont le titulaire sera nommé avant le 15 mai, la réforme dans la procédure des tribunaux, la question des barrières et ponts de péage, le règlement de la vieille affaire du fonds des écoles communes, l'élargissement des frontières de Québec, les nouveaux subsides de chemin de fer, la question des biens des suites, le projet de conversion de la dette flottante. Enfin, le premier ministre termine cette magistrale revue par un de ces vigoureux et enthousiastes appels dont il a le secret, et reçoit une ovation de plusieurs minutes avant qu'on puisse passer à la suite suivante.

(Note de la rédaction — Il nous est impossible de publier en entier le texte de ce discours, qui a lui seul couvrirait presque toutes les quatre pages de notre journal. Nous terminerons demain.)

Nouveautés ! Nouveautés ! PRINTEMPS 1888

DEPARTEMENT DES DAMES :

- Étoffe à robes, Indiennes, Cachemire, Rubans, Dentelles, Crepes, Gants, etc.

Grande variété de Corsets Coles et poignets pour dames

BON AUGURE

Je ne saurais passer sous silence le grand encouragement que nous donne la population de la ville en général et du faubourg St-Jean en particulier. Les citoyens de cette localité comprennent l'importance que prendra le rue et le faubourg St-Jean en ayant des magasins où ils pourront trouver en tout temps l'assortiment le plus complet, et les plus hautes nouveautés à des prix raisonnables.

EUGENE ROY

332 rue et Faubourg St-Jean. BLOCK HETHRINGTON.

ROSAIRE LECLERC

Horloger, Bijoutier et Graveur No. 44, RUE ST-JOSEPH, St-Sauveur, Ruebec.

TIENT CONSTAMMENT EN MAINS :

Montres, Horloges, Bijouteries, Joints, Bagues et Monogrammes de toutes sortes, réparations de montres, Horloges, Bijouteries, etc., à des prix modérés.

SATISFACTION GARANTIE

UNE VISITE EST SOLLICITEE 4 avril - 1888

L. B. MORENCY, SUGGERER DE J. B. BLOUIN, Marchand-tailleur

Vient de recevoir de New-York les derniers patrons pour Hommes et Enfants pour dans le monde. Ceux qui désirent avoir un habillement bien fait feront bien d'aller. OMBRE L. B. MORENCY, 23, RUE NOTRE-DAME, Basse-Ville, Québec.

poursuivent, me persécutent ; mais elles m'apparaissent plutôt comme une épreuve, comme une tentation, que comme un attrait réel ; il me semble qu'engagé dans le mariage, je regretterais la vie religieuse, et je crois sentir que, si j'avais une fois rompu tous les liens qui m'attachent au monde, toutes ses joies et ses félicités ne laisseraient aucun vide dans mon cœur.

— Si les choses sont ainsi, attendez, laissez agir Dieu. Priez, et quand le moment en sera venu, il vous fera connaître sa volonté. Revenez votre calme. Quand l'image de cette jeune personne viendra encore se placer devant vous, ne le repoussez pas, regardez-la avec les yeux d'un chrétien, et dites au Seigneur, Mon Dieu, si c'est la compagnie que vous m'avez choisie, si votre volonté est que ma vie s'attache à la sienne, je suis prêt à vous obéir. Mais si vous m'appellez à une plus grande et plus sainte vocation, faites que cette vision s'éloigne de moi ; ne permettez pas qu'une créature, si belle et si pure qu'elle soit, règne dans un cœur qui doit appartenir à vous. Puis, mon cher enfant, allez à votre travail, à vos obligations, partout où le devoir vous appelle, sans vous détourner, sans regarder ni à droite ni à gauche. Ne venez devant les yeux que un seul but : exécuter la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit. Jetez-vous dans les bras de sa divine providence, comme un enfant entre les bras de sa mère, et soyez sans aucune inquiétude ; Dieu vous conduira où il veut vous avoir.

— Mais, mon Père, j'ai promis à Dieu..... — Ces promesses, vous le savez, ne sont pas des engagements qui nous anulent votre liberté. Vous pouvez servir Dieu dans l'état du mariage, et c'est très bien le servir de dévoter chrétiennement une famille.

— J'ai promis de vous obéir en tout, mon Père ; je ferai ce que vous m'ordonnez : si je dois renoncer au rêve des cinq dernières années, j'y renoncerai ; si vous me dites que Dieu ne veut pas de mon sacrifice, je me soumettrai, quoi qu'il m'en coûte.

— La question posée en ces termes devient plus difficile à résoudre ; si vous désirez vous marier, évidemment vous en avez le droit ; si vous sentiez une grande inclination pour cette jeune fille honnête et chrétienne, si votre affection pour elle vous faisait regretter vos promesses anciennes, si enfin vous aviez à considérer d'emporter dans le cloître un regret pour les joies et les bonheurs de ce monde, alors je vous dirais sans hésitation : Mariez-vous, vous le pouvez et vous le devez. Est-ce votre cas ?

— Je ne le crois pas. Les pensées que je vous ai fait connaître me

Charles avait repris sa vie normale. Depuis sa visite au P. d'Aranson, avait revu une fois Simonne ; il se sentait encore doucement attiré vers elle, mais ce sentiment était sans violence, c'était une affection toute fraternelle, son esprit n'en était plus agité et son cœur restait calme. Il attendait que Dieu lui parlât.

Il était dans cet état, quand il reçut une lettre de Naples.

Mon cher Charles, lui écrivait Marguerite, viens vite à mon secours ; je ne sais plus que devenir. Deux affreux malheurs viennent de m'arriver coup sur coup, et à toi seul je puis avoir recours. Anne-Marie est morte, et sa mère, frappée d'apoplexie, est là, inanimée, sans connaissance, perdue.....

Anne-Marie avait voulu aller visiter la grotte d'Azur qui est dans l'île de Capri, à quelques lieues en mer, à l'entrée du golfe de Naples. Mme de Pléan nous avait permis de faire cette excursion à nous deux ; elle s'était procurée une barque solide et bien grée par ses matelots, choisissant pour elle les plus braves équipages, pour nous conduire. Le temps était superbe, la mer splendide ; nous avions fait un promenade ravissante.

Après avoir visité cette grotte si singulière et si belle, et contourné les rochers, nous revenions vers Naples. Le temps était devenu lourd et orage était à craindre. Nos matelots, cependant, après avoir consulté

l'horizon, nous affirmèrent qu'il n'y avait aucun danger. Je voulais qu'ils nous dirigassent sur Massa, le point de la terre forme le plus rapproché de Capri. De là, si le temps se maintenait, nous aurions continué en suivant la côte ; à un moment nous nous serions fait débarquer, et nous serions revenues par terre. Nos marins nous objectèrent que le trajet serait beaucoup plus long et par suite plus dangereux, qu'il y avait bien en effet quelques monnaies d'orage, mais que nous serions à Naples bien longtemps avant qu'il se dissipât. Nous nous en sommes rapportés à leur expérience, et ils ont mis le cap sur le môle. Quand nous eûmes fait la moitié de la route, le temps devint tout à fait menaçant. Les marins ne voulaient pas l'avouer, mais je voyais bien qu'ils commençaient à s'inquiéter. Je les priai de se hâter. Ces pauvres gens firent le possible ; ils se mirent tous trois aux avirons, et ramèrent de toutes leurs forces. Nous arriverons à temps, Mademoiselle ! me dit le plus âgé des trois ; ne craignez rien : nous arriverons. Nous avançâmes, nous n'étions plus qu'à une petite demi-lieue de l'entrée du port. Tout à coup un violent coup de tonnerre retentit, et aussitôt le vent monta, la mer s'agit, et en quelques minutes, une horrible tempête était déchaînée. Les matelots redoublèrent d'efforts, ils font tout ce qu'ils peuvent ; bientôt ils constatèrent que nous nous en allons à la dérive, impossible d'atteindre le port ; ils se consultent, et prennent le parti d'aller échouer sur la plage de Rosignano, à une lieue de Naples.

— Anne-Marie et moi, nous ne pouvions que prier la sainte Vierge de nous protéger, et je l'assure que nous le faisons de tout notre cœur. Enfin nous approchâmes de la terre. "Tout va bien, Mademoiselle ! me dit mon vieux marin ; encore deux ou trois minutes, et vous serez sauvés. Vous aurez une petite secousse, mais ne craignez rien : nous sommes là, et vous ne serez même pas mouillés." Au même instant un vague énorme, terrible, se dressa derrière nous ; elle souleva la barque, la laissa retomber, et la souleva de nouveau, puis..... Que se passa-t-il ? Je n'en sais rien ; j'étais dans l'eau, j'étais étouffé, je sentais que j'allais mourir, puis tout disparut.....

Quand je revins à moi, j'étais étendu sur la plage ; des femmes me soignaient, et tout un peuple d'enfants, de matelots, de femmes, me regardaient avec deux yeux attristés. Ma première pensée fut pour Anne-Marie ; je la demandai à ceux qui m'entouraient. "La Mademoiselle qui était avec vous dans la barque," me répondit-on, a été sauvée aussi ; elle est là." D'un bond je fus sur pied. A deux pas plus loin.

A LOUER

DEUX MAISONS SITUÉES PRÈS DU CARRÉ RICHMOND, PRIS MODÉRÉS. S'adresser à M. JOSEPH ARCHER, No. 8, rue St-François, St-Roch, ou à J. B. PARISEL, No. 44, rue St-Louis. 8 avril - 1888

FEUILLETON DE LA JUSTICE

LE ROMAN D'UN JESUITE

Il lui raconta tout ce qu'il avait éprouvé à propos de Mlle de Pléan, son rêve de quelques jours facilement maîtrisé, puis il lui fit part de confidences de Mlle Meissac. Il lui dit les combats qui se livraient dans son âme entre l'affection qui l'éprouvait malgré lui pour Simonne et les promesses qu'il avait faites à Dieu.

— Le Père l'écouta avec patience, le questionna sur certains détails dont la connaissance lui était nécessaire pour bien apprécier la question, et finit par lui dire :

— Vous désirez connaître mon avis sur le parti que vous avez à prendre ?

— Oui, mon Père.

— Eh bien ! mariez-vous.

— Certainement, je ne vois pas pourquoi vous n'accepteriez pas le parti qu'on vous présente, et qui me semble avantageux à tous les points de vue.

— Et ma vocation ?

— Mon cher ami, vous supposez fautive une question qui ne l'a jamais été. A la suite d'un séjour que vous avez fait au noviciat de Saint-Acheul, vous avez pensé que Dieu vous avait amené par cette voie..... un peu singulière (il est vrai que Dieu a quelquefois des desseins cachés, et qu'il peut se servir du mal pour en tirer le bien)..... vous avez supposé, dis-je, que Dieu avait permis votre entrée..... provisoire dans une de nos maisons pour vous faire connaître sa volonté. Je n'ai pas été déçu de l'ordre comme vous. Mais voilà qu'à deux reprises des pensées de mariage viennent

vous assaillir : la première fois, vous les avez facilement repoussées, et je crois qu'humainement vous avez bien fait ; vous vous seriez exposé, je pense, à de graves mécomptes. Aujourd'hui, la question se présente sous un tout autre aspect : le succès est certain, si vous le voulez, et la lutte violente que vous soutenez prouve la profondeur des sentiments que vous éprouvez.

— Mais, mon Père, j'ai promis à Dieu.....

— Ces promesses, vous le savez, ne sont pas des engagements qui nous anulent votre liberté. Vous pouvez servir Dieu dans l'état du mariage, et c'est très bien le servir de dévoter chrétiennement une famille.

— J'ai promis de vous obéir en tout, mon Père ; je ferai ce que vous m'ordonnez : si je dois renoncer au rêve des cinq dernières années, j'y renoncerai ; si vous me dites que Dieu ne veut pas de mon sacrifice, je me soumettrai, quoi qu'il m'en coûte.

